



Il faut régulariser les travailleurs sans papiers en grève dans leurs entreprises depuis le 12 février 2018 !

Ils travaillent dans la fabrication des plats cuisinés, dans la collecte des ordures ménagères ou de déchets, dans la distribution express des colis, dans la logistique transport, dans le BTP...

Très souvent intérimaires... Ils sont plus d'une centaine de travailleurs sans papiers de 6 entreprises de différents départements d'Île de France à avoir décidé d'arrêter le travail, se mettre en grève 12 février 2018 avec les différentes structures de la CGT pour exiger leur régularisation.

Ils bossent ici, ils vivent ici, ils restent ici !

Depuis octobre 2006 et tout particulièrement en 2008 et 2009, des milliers de leurs camarades avaient fait de même avec la CGT et l'appui de nombreuses associations de soutien aux migrants. N. Sarkozy avec ses ministres de triste mémoire de "l'immigration et de l'identité nationale" avait été obligé de reculer. Il avait fini par reconnaître dans les textes et autres circulaires que des dizaines de milliers de travailleurs sans papiers bossent dans notre pays et ce pour le plus grand profit des patrons qui les embauchent.

Ces grèves ont permis d'arracher la régularisation administrative d'un très grand nombre d'entre eux, comme de milliers d'autres et la poursuite des contrats de travail. Sous le quinquennat de F. Hollande, dans différentes entreprises (les salons de coiffure du Bd de Strasbourg à Paris, à Sépur dans le 94, sur les chantiers COVEA, avenue de Breteuil, et RATP/Vinci, des Halles, à Paris, au Marché d'intérêt national (MIN) à Rungis...) ces grèves n'ont jamais cessé. A chaque fois les travailleurs ont été régularisés comme tout dernièrement à Burger-King à Paris ou sont en passe de l'être comme à Stem (nettoyage) dans le 91.

Ce n'est que justice ! Ces travailleurs ne prennent et n'ont pris le travail de personne. La CGT, comme tout un chacun dans notre société, ne peut accepter que des travailleurs du fait de leur situation administrative particulière n'aient d'autre choix que raser les murs et être surexploités.

- Puisqu'aujourd'hui de plus en plus de patrons exigent de ces travailleurs qu'ils passent par les entreprises d'intérim pour pouvoir les embaucher sans prendre de risques.
- Puisqu'aujourd'hui les possibilités de régularisation de ces travailleurs se durcissent chaque jour un peu plus au niveau des préfectures.
- Puisqu'aujourd'hui le gouvernement veut revenir sur les acquis arrachés depuis 2006-2007 qui reconnaissent les bulletins de paye de ces travailleurs – y compris quand ils n'étaient pas à leur nom – comme documents permettant leur régularisation.
- Puisqu'aujourd'hui avec sa nouvelle loi sur l'asile et l'immigration répressive et réactionnaire en tout point, le gouvernement veut "pourrir la vie" des migrants et de celle de ces travailleurs sans papiers

Les travailleurs sans papiers de ces 6 entreprises n'ont pas d'autres choix que de se mettre en grève pour exiger leur régularisation maintenant !

Il faut les soutenir !

Liste et adresses des piquets de grève

Ils travaillent dans l'entreprise d'intérim DEFI TECHNOLOGY et sont en grève au
16 Avenue Daumesnil **PARIS 12^{ème}**

Dans l'entreprise de collecte d'ordure ménagère SEPUR et sont en grève
Impasse Colbert à **WISSOUS - 91**

Dans celle de distribution de colis express CHRONOPOST et sont en grève au
9, rue Clément Ader, dans la zone de la Butte aux Cailles à **CHILLY MAZARIN - 91**

Dans l'entreprise de logistique transport GLS et sont en grève au
29, rue Jean Moulin à **ROISSY - 95** (à côté de la commune de Roissy)

Dans l'entreprise de plats cuisinés EVENT-THAI et sont en grève au
8/10 rue Henri Dunant **CHEVILLY LA RUE - 94**

Dans l'entreprise de collecte et de recyclage de déchets STLG et sont en grève au
74 avenue du Général de Gaulle **LA QUEUE EN BRIE - 94**

Paris le 12 février 2018

Pour tout contact :

Jean Albert Guidou : 0672514024
Marilyne Poulain : 0633119224
Raymond Chauveau : 0660641576